

Chambre des Représentants.

SESSION DE 1898-1899

COMMISSION DES PÉTITIONS DU MOIS D'OCTOBRE 1899.

FEUILLETON AU 10 NOVEMBRE 1899.

PÉTITIONS SUR LESQUELLES LA COMMISSION A STATUÉ.

- | Numéros
du
feuilleton | Numéros
du registre des
pétitions. | |
|-----------------------------|--|--|
| 1. | 3786. | Par pétition datée de Bruxelles, le 29 septembre 1899,

Des habitants de Bruxelles prient la Chambre d'étendre la compétence des juges de paix aux affaires commerciales inférieures à 500 francs et de modifier en conséquence la loi du 25 mars 1876 relative à cet objet.

<i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de la Justice.</i> |
| 2. | 3788. | Par pétition datée de Lens, le 30 septembre 1899,

La dame Favette, à Lens, veuve d'un gendarme pensionné, expose sa situation nécessiteuse et sollicite une pension.

<i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.</i> |
| 5. | 3789. | Par pétition datée de Louvain, le 20 septembre 1899,

Le sieur De Pouille, détenu à la prison de Louvain, sollicite l'intervention de la Chambre pour obtenir sa mise en liberté.

<i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de la Justice.</i> |

Numéros du feuilleton.	Numéros du registre des pétitions.
------------------------------	--

4. 3791. Par pétition datée de Chénée, le 30 septembre 1899,

Des habitants de Chénée émettent le vœu de voir abolir les impôts de consommation et de voir abroger la loi du 6 juillet 1891 établissant une exception fiscale à l'égard des sociétés coopératives d'alimentation.

DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre des Finances et des Travaux publics.

5. 3792. Par pétition datée de Zele, le 27 septembre 1899,

Le sieur Strens, instituteur à Zele, demande qu'une pension soit accordée aux instituteurs des écoles adoptées et adoptables, qu'il soit permis à ceux-ci de participer à la caisse des veuves et orphelins et que satisfaction soit donnée aux instituteurs démissionnaires en 1879 en les réintégrant dans leurs droits à la pension.

DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

6. 3793. Par pétition datée de Gosselies, le 3 septembre 1899,

Des gardes champêtres et agents de police du canton de Gosselies proposent des mesures tendant à améliorer leur position.

DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

7. 3795. Par pétition datée de Hamme, le 9 octobre 1899,

Des cultivateurs et des ouvriers agricoles de Hamme exposent que les travaux de rectification de l'Escaut ont causé, à différentes reprises, l'inondation de leurs terres, et que, par suite, leurs récoltes ont subi des dégâts considérables ; ils sollicitent l'intervention de la Chambre pour qu'une indemnité leur soit allouée de ce chef.

DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture.

Numéros du feuilleton.	Numéros du registre des pétitions
------------------------------	---

8.	3797.	Par pétition datée d'Anvers, le 10 octobre 1899,
----	-------	--

Des préposés de douane, à Anvers, proposent des modifications à la loi qui règle leur mise à la pension et au règlement de la caisse des veuves et orphelins à laquelle ils sont affiliés.

DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre des Finances et des Travaux publics.

9.	3802.	Par pétition datée d'Ans,
----	-------	---------------------------

Le sieur Cornet, à Ans, demande qu'après sa mort, la pension dont il jouit soit reportée sur son fils, qui est atteint d'une maladie incurable.

DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes, ad interim.

